

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(26\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Eugène Galloy, 25 mars 1887](#)

Jean-Baptiste André Godin à Eugène Galloy, 25 mars 1887

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (26)

Collation 2 p. (376r, 377r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Eugène Galloy, 25 mars 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52303>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [25 mars 1887](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Galloy, Eugène](#)

Lieu de destination 11, rue Saint-Joseph, Fumay (Ardennes)

Scripteur / Scriptorice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur la pétition en faveur d'un minimum salarial. Godin répond à la lettre de Galloy du 23 mars 1887. Godin discute de la publicité à donner à la pétition. Il lui signale qu'il a envoyé des formulaires de la pétition à son ami Gaillot.

Notes Le texte de la pétition est publié dans le journal *Le Devoir* : « Pétition demandant une sanction à la loi du 21 mars 1884 sur les Syndicats ouvriers, et par cette sanction un remède aux crises du travail et de l'industrie », *Le Devoir*, n° 437, 23 janvier 1887, p. 50-55. [En ligne :

<https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.11/53/100/838/0/0>, consulté le 24 novembre 2023]

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Périodiques](#), [Pétitions](#)

Personnes citées [Gaillot, Eugène](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
25 mars 1847

cher Monsieur Galloy.

Je reçois votre lettre du
23 et m'empresse d'y répondre.

Je crois devoir vous dire que
le plus important selon moi
en ce moment est de recueil-
lir le plus possible de signa-
tures sur les pétitions.

Vous avez ici une péti-
tion contenant 800 signatures
dans une même industrie.
Vous pouvez donc en recueil-
lir bien davantage dans les

Ardennes. Une fois ces
signatures obtenues et les
pétitions closes, nous exa-
minerons s'il n'est pas
préférable de se concerter avec
les députés pour agir sur la
Chambre. C'est alors que nous
verrons si nous devons passer
sur elle par la voie des jour-
naux, et si nous pourrions faire
prendre la pétition dans d'autres
régions de la France avant
que de la faire discuter par la
presse, je crois que cela vau-
drait encore mieux; car, rien
ne vaut un fait accompli, et
si nous pouvions annoncer
que les pétitions sont couvertes

de milliers de signatures, les journaux seraient obligés alors d'en parler avec respect. Tandis que si nous en faisions parler trop vite dans les journaux, nous pourrions risquer de voir les journaux réactionnaires chercher à empêcher qu'on ne signe les pétitions. Mais, quand un nombre important de signatures sera obtenu, il sera possible alors de battre la grosse caisse.

— J'ai reçu une lettre de votre ami Gaillot et lui

ai envoyé des pétitions.

Je vous remercie de votre bonne communication et vous crie :
Courage!

Bien à vous

Godin